



BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2016 Numéro 2

L'ÉDITO DU MAIRE

En mars, comme chaque année, le Conseil Municipal approuve les comptes de l'année écoulée et vote le budget pour l'année.

L'année 2015 s'est soldée avec un excédent total de 32 652 Euros pour une recette totale de fonctionnement de 488 672 Euros en baisse depuis 2013 de plus de 26 000 Euros. Cette baisse de recette doit encore s'accroître de 30 000 Euros dans les prochaines années par la diminution de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes.

Nous rembourserons au courant du mois de mai 50 000 Euros du dernier prêt restant correspondant à la récupération de la TVA sur les travaux du presbytère.

L'arrivée de nouveaux habitants engendrera de nouvelles recettes qu'en 2017 pour la Taxe d'Habitation et en 2019 pour la Taxe de Foncier Bati (TFB).

Avec le taux actuel, la recette totale de la TH ne couvre que les dépenses de fournitures et de sorties scolaires ainsi que les autres consommables de l'école (gaz, électricité et eau). Il en résulte que chaque nouvel habitant engendre des dépenses plus élevées que les impôts qu'il paye à la Commune.

Dans cette situation d'avenir budgétaire, notre commune sera incapable d'assurer les investissements nécessaires à notre fonctionnement : agrandissement de l'école, viabilisation du terrain de la salle polyvalente, équipement, réfection d'un tennis, et les gros travaux d'entretien de voiries et de bâtiments.

Face à ce constat, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'augmentation du taux de la TH de 2,5% à 5% et de la TFB de 9,25% à 10%, ce qui nous place encore à moins de la moitié des taux existants dans les communes de la CACP. Cette augmentation de nos taxes apportera une recette complémentaire à notre budget de 27 000 Euros qui comblera partiellement la baisse des dotations de l'Etat. Notre budget 2016 ainsi voté, dégage un excédent de fonctionnement d'environ 15% nécessaire à nos investissements.

D'autre part pour contenir nos dépenses de fonctionnement, nous nous engageons avec notre agglomération dans une démarche de mutualisation volontaire par la mise en commun dans les prochaines années de nos charges de fournitures et consommables ainsi que de nos services.

Après ces propos peu agréables à entendre et de décisions difficiles à prendre par le Conseil Municipal, nous avons une très bonne nouvelle :

Après plus de 20 ans d'attente et de multiples difficultés, notre nouvelle salle polyvalente va être construite. Nous allons désigner prochainement

la maîtrise d'œuvre pour un dépôt de permis de construire cet été, un début des travaux dans les premiers mois de 2017 et pour un achèvement courant du premier semestre 2018. Nous reviendrons sur ce dossier pour plus de précisions dans notre prochain bulletin.

A l'école, pour la rentrée prochaine nous avons 22 enfants déjà inscrits sur les 30 maisons de la Charmeraie, et nous ne connaissons pas encore le nombre d'enfants qui seront scolarisés correspondant aux autres 29 logements livrés avant septembre. En tout état de cause nous ouvrirons une 4ème classe cette année. Les travaux d'agrandissement de l'école avancent bien et dans le calendrier prévu. Financièrement nous resterons dans notre enveloppe budgétaire. Subventions déduites, la charge pour la Commune s'établira à 140 000 Euros, charge qui sera couverte par un emprunt sur 10 ans.

Des nouvelles, nous en avons encore du côté de nos ordures ménagères (OM). La Loi NOTRE d'août 2015 sur l'organisation territoriale, incite les communautés territoriales à prendre de nouvelles compétences.

La collecte des OM qui était jusqu'à présent de la responsabilité de notre commune passera à notre agglomération le 1er juillet prochain. La Taxe des ordures ménagères sera perçue à partir de 2017 par la CACP.

Un nouveau marché de collecte sera mis en place au 1er janvier 2017 qui induira deux changements : la disparition des sacs pour les ordures ménagères résiduelles au profit de la conteneurisation, et le ramassage qui sera effectué qu'une seule fois par semaine au lieu de deux fois actuellement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous aurons plus de détails.

Notre vide grenier organisé par le CFLPP qui a attiré un peu moins de monde a été encore une fois une réussite et le beau temps était comme toujours au rendez-vous. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à cette belle journée.

Dans l'attente de vous revoir lors du pot de la Mairie à la fête du village le 11 juin, le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitent un beau printemps à vous et votre famille.

THIERRY THOMASSIN

LES DERNIÈRES ANIMATIONS EN 2016

LE VIDE GRENIER

Le vide grenier organisé le 10 avril a été un succès comme ces dernières années . Malgré le froid vif du matin à partir de 5 heures, 150 exposants ont pris possession des rues du village ! Le soleil s'étant mis de la partie, les visiteurs ont été très nombreux tout au long de la journée.

Les bénévoles du Comité des Fêtes ont assuré la restauration avec 140kg de frites, 50kg de merguez, chipolatas et pilons de poulets. Nous avions le même nombre de clients que l'année précédente.

La nouvelle organisation de l'accueil avec un itinéraire d'accès modifié à donné entière satisfaction. D'après les sondages, les "affaires" ont été bonnes pour la majorité des exposants.

Nous remercions vivement tous les membres pour la préparation et la réalisation de cette journée très réussie.

Nous remercions également tous les habitants pour leur tolérance et leur compréhension pour les désagréments occasionnés par ce vide grenier.

Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Depuis un certain nombre d'années le Comité des Fêtes et Loisirs de notre commune organise un concours des maisons fleuries.

Un jury passera plusieurs fois au cours du printemps et de l'été dans le village pour définir les lauréats de cette année.

La remise des prix aura lieu lors de l'animation du vin chaud.

Alors à vos gants de jardinage, il est temps de s'y mettre.



LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le samedi 2 avril dernier, nous avons ouvert notre bibliothèque municipale dans notre presbytère.

Magalie VANDENESSE et Ophélie LAMOTTE ont accueilli avec plaisir les habitants du village et autres curieux pour un agréable moment autour d'un café ou d'un thé.

Rendez-vous le 2 juin prochain. N'hésitez pas à venir emprunter les livres de votre choix pour les petits et les plus grands et découvrir ce lieu convivial.

La bibliothèque sera ouverte tous les 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h.



NOS PROCHAINES ANIMATIONS

**2^{ème} Rassemblement annuel de
VEHICULES DE COLLECTIONS
Au stade de PUISEUX PONTOISE**

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 2016

**ENTREE GRATUITE
Exposants & Visiteurs
9h00 - 17h00**

**Véhicules anciens
Youngtimers
Motos & Cycles**

Bourse Expo

BUVETTE et RESTAURATION

**Renseignements - Inscriptions
Comité des Fêtes & Loisirs de Puisseux-Pontoise
cfpp95@gmail.com 06.68.50.65.23**

Comité des Fêtes et Loisirs de Puisseux-Pontoise Programme de la Fête du Village

du 11 Juin 2016

TOMBOLA à 2 € l'enveloppe

De 10 h à 12 h Concours de boules pour les enfants

A partir de 14 heures et jusqu'à 18 heures :



Pêche à la ligne - Structure gonflable pour les petits jusqu'à 6 ans

A partir de 19 heures : Apéritif offert par le Conseil Municipal

20 heures 30 : REPAS DU SOIR préparé par un traiteur
pour un prix de 6,00 € par personne (gratuit pour les enfants de 5 ans et moins)
et 8,00 € par personne pour les extérieurs accompagnants les Puisseux

Salade composée - Cochons à la Broche ou
Culottes d'Agneau à la broche (cuisson indépendante) - Fromage
La boisson n'est pas comprise dans le prix. Composition des plats au verso

Entre le fromage et le dessert : tirage au sort de la TOMBOLA
Pour le dessert, nous vous demandons d'apporter une tarte aux fruits ou un gâteau,
en fonction du nombre de personnes inscrites, nous vous en remercions vivement

Pendant le repas, trouvez le poids du
PANIER GARNI et vous l'emporterez

Comme tous les ans, à la tombée de la nuit, Christian nous enchantera avec son feu d'artifice
et place à la danse avec Patrick le DJ

Bon de réservation à nous retourner pour le 06 Juin 2016 inclus accompagné d'un chèque libellé
à l'ordre du Comité des Fêtes et Loisirs de Puisseux-Pontoise (CFLPP) et à déposer dans
la boîte aux lettres de Madame JEANEINE ROUHAN 3 rue de la Mare Meru

Nom, Prénom
 Adresse
 Cochons à la broche Culottes d'Agneau à la broche
 Nombre de personnes x 6,00 € Nombre de personnes x 6,00 €
 Nombre de personnes x 8,00 € Nombre de personnes x 8,00 €
 Nombre d'enfants de 5 ans et moins Nombre d'enfants de 5 ans et moins
 Ci-joint un chèque de : €

INFORMATIONS DIVERSES

SITE INTERNET

Nous vous informons que celui-ci est maintenant opératif.

Vous pouvez le consulter sur l'adresse suivante :

www.puiseux-pontoise.fr

LA FETE DU VILLAGE

Nous vous informons qu'elle aura lieu le

11 juin 2016

EXPOSITION VOITURES ANCIENNES

le

18 septembre 2016

SALLE DES FÊTES LOCATION

Nous vous rappelons qu'elle est réservée uniquement aux habitants de notre commune pour un tarif porté à

250 € avec une caution de 765 €.

Pour louer celle-ci vous devez contacter les numéros suivants uniquement :

06 75 90 01 77

ou

06 67 04 90 99

DECHETS

Les ordures ménagères

sont enlevées le :

Lundi et jeudi matin

Les sacs jaunes et les sacs krafts sont enlevés le :

Mercredi matin

Le ramassage des encombrants :

Contactez la SEPUR au :

08.00.80.81.86

COMITE DES FETES ET DES LOISIRS

Nous vous informons que vous pouvez louer du matériel au C.F.L.P.P. EXCLUSIVEMENT aux habitants de la commune

Matériel	Prix location	Caution
TABLE	3€ la table	50% en fonction du prix
CHAISE	1€ la chaise	du matériel neuf
FAITOUT	20€	105,00
PLAT A PAELLA	10€	35,00

Il va sans dire que le matériel doit être remis en l'état et que toute dégradation sera payante.

Responsable M.Gérard Ryckebusch que vous pouvez contacter au 06.15.06.76.37

MAIRIE

12 Grande Rue
95650 Puiseux-Pontoise
Tél. 01 34 46 10 82

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture :

MARDI, VENDREDI

14 H – 18 H

MERCREDI, SAMEDI

9 H – 12 H